

Le projet de loi Economie sociale et solidaire : chronique parlementaire - 21/07/2014

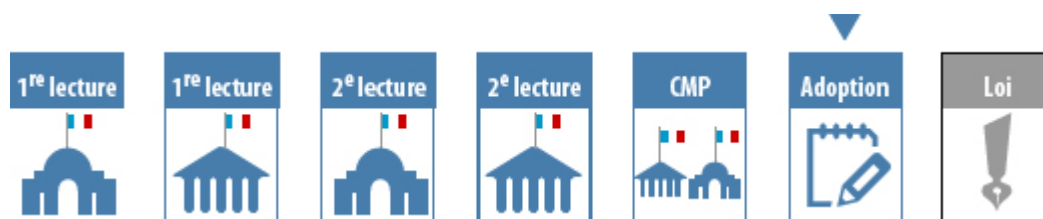


Un an après sa présentation en Conseil des ministres le 24 juillet 2013, le projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire (ESS) a été définitivement adopté le 21 juillet 2014 par l'Assemblée nationale, sans vote d'opposition. C'est ainsi 10 % du PIB et plus de 2, 3 millions de salariés qui voient leur apport à l'économie française enfin reconnu.

Carole Delga au Sénat, le 5 juin 2014

Le projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire (ESS) a pour objet d'encourager un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire dans tous ses aspects. Il va également permettre aux entreprises de l'ESS de construire une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus juste socialement.

Avant sa publication au Journal officiel, le projet de loi suit un parcours parlementaire. Les étapes :



Chronique parlementaire

21 juillet 2014 - Adoption du projet à l'Assemblée nationale



La lecture des conclusions de la Commission mixte paritaire sur le projet de loi Economie sociale et solidaire a eu lieu le 21 juillet 2014. A l'issue de cette lecture, le texte de loi a été définitivement adopté le 21 juillet 2014 par l'Assemblée nationale. >> [Lire l'article](#)

Communiqué | Adoption du projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire : la reconnaissance d'une économie de proximité créatrice d'emplois non délocalisables

[Voir le dossier législatif de l'Assemblée nationale](#)

3 juillet 2014 - Adoption en 2^e lecture du projet à l'Assemblée nationale



L'Assemblée nationale a adopté, en seconde lecture, le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire le 3 juillet 2014. >> [Lire l'article](#)

Communiqué | Le projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire adopté en 2^e lecture à l'Assemblée nationale

[Voir le dossier législatif de l'Assemblée nationale](#)

5 juin 2014 - Adoption en 2^e lecture du projet au Sénat



Le texte a été adopté en 2^e lecture au Sénat. La deuxième lecture du texte à l'Assemblée nationale interviendra en Commission les 17 et 18 juin, puis en séance publique le 3 juillet.

[Voir le dossier législatif du Sénat](#)

20 mai 2014 - Adoption en 1^{re} lecture du projet de loi par l'Assemblée nationale



L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire mardi 20 mai 2014. 314 députés ont voté pour, 165 députés ont voté contre et 50 députés se sont abstenus.
> [Lire l'article](#)

Communiqué | L'Assemblée nationale adopte le projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire en 1^{er} lecture

[Voir le dossier législatif de l'Assemblée nationale](#)

13, 14, et 15 mai 2014 – Discussion en séance publique du projet de loi (Assemblée nationale)



Après son adoption par le Sénat en 1^{re} lecture, le projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire fait l'objet d'une discussion en séance publique à l'Assemblée nationale les 13, 14, et 15 mai 2014.

Le 14 mai 2014, l'Assemblée nationale a adopté les premiers articles du projet de loi relatif à l'ESS [lire les communiqués ci-contre]. **La prochaine discussion est prévue le 20 mai 2014.**

[Voir le dossier législatif de l'Assemblée nationale](#)

[Vidéos]



13 mai 2014
1^{re} séance

13 mai 2014
2^e séance

14 mai 2014
1^{re} séance

14 mai 2014
2^e séance

15 mai 2014
1^{re} séance

15 mai 2014
2^e séance

7 novembre 2013 – Adoption en 1^{re} lecture du projet de loi par le Sénat



Le texte a été adopté, en première lecture, par le Sénat le 7 novembre 2013. Le vote du premier article de la loi Economie sociale et solidaire constitue un tournant décisif pour le développement économique des entreprises et organismes du secteur.

[Communiqué | Le vote par le Sénat de l'article 1^{er} de la loi Economie sociale et solidaire](#)

[Voir le dossier législatif du Sénat](#)

24 juillet 2013 – Présentation du projet de loi ESS en Conseil des ministres



Le projet de loi « Economie sociale et solidaire » contribue à la bataille gouvernementale pour l'emploi en développant un secteur à fort potentiel. Il a été présenté en Conseil des ministres du 24 juillet 2013.

[Dossier | Projet de loi ESS](#)

Lire aussi :

[La loi Economie sociale et solidaire : les principales mesures](#)

[L'essentiel sur l'économie sociale et solidaire](#)

Modifié le 23/07/2014

Presse

Communiqué | Adoption du projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire : la reconnaissance d'une économie de proximité créatrice d'emplois non délocalisables - 22/07/2014

Dossier de presse | La loi Economie sociale et solidaire - 22/07/2014

Communiqué | Le projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire adopté en 2^e lecture à l'Assemblée nationale - 03/07/2014

Communiqué | Le Sénat adopte en seconde lecture le projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire - 05/06/2014

Communiqué | L'Assemblée nationale adopte le projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire en 1^{er} lecture - 12/05/2014

Communiqué | L'article 50 du projet de loi ESS élargit la définition du commerce équitable - 15/05/2014

Communiqué | L'Assemblée nationale adopte les articles créant le droit d'information préalable des salariés dans les PME en cas de cession - 15/05/2014

Communiqué | L'Assemblée nationale adopte les articles 4 et 5 du projet de loi ESS- 15/05/2014

Communiqué | L'Assemblée nationale adopte les premiers articles du projet de loi relatif à l'ESS - 14/05/2014

Discours | Valérie Fourneyron à l'occasion de la discussion générale de l'examen du projet de loi relatif à l'Economie sociale et solidaire - à Assemblée nationale le 13/05/2014